

DÉCLARATION EN MATIÈRE DE STRATÉGIE ERASMUS (EPS) 2013

Contexte et expérience antérieure

L'île de la Réunion est une région ultrapériphérique française de l'Océan Indien inscrite depuis de longues années dans le partenariat européen pour son développement et pour la formation des Réunionnais.

L'Institut Régional du Travail Social de La Réunion (IRTS Réunion) est une association qui forme à l'ensemble des métiers de l'intervention sociale par la préparation aux 14 diplômes de ce secteur, par la formation continue et la recherche. Depuis sa création, la mobilité hexagonale et internationale de ses étudiants est une composante à part entière de son projet pédagogique.

Outre le fonds social européen (FSE), l'IRTS prend part à différents programmes européens :

- EQUAL (formation de familles d'accueil pour personnes vulnérables),
- LEONARDO, (séminaire de contact en novembre 2011 à Bruges sur le thème de l'économie sociale et solidaire). Il forme ses cadres à l'inscription de l'IRTS dans l'harmonisation européenne et au développement de projets internationaux.

En Europe, l'IRTS Réunion a signé des conventions bilatérales de partenariat avec deux hautes écoles en Belgique:

- **Haute Ecole Louvain en Hainaut/Haute Ecole de Namur (HELHA)** pour la mobilité des étudiants assistants de service social
- **Haute Ecole de la communauté française en Hainaut (HEH)** pour la mobilité des étudiants éducateurs spécialisés.

Au Canada, un partenariat élargi lie 5 IRTS (dont celui de La Réunion) et 5 centres de jeunesse, au sein du « Réseau franco-québécois pour la mobilité dans l'intervention sociale ». Les axes de l'entente sont la mobilité des étudiants, des professionnels mais aussi la recherche.

Dans l'Océan Indien, l'IRTS Réunion réalise des échanges internationaux avec l'île Maurice et Madagascar. Une convention de partenariat est établie avec l'Institut Supérieur de Travail Social de Madagascar (ISTS) à Tananarive.

La participation au programme ERASMUS apporte un souffle nouveau par la communication sur les modules de formation proposés aux étudiants étrangers et la

reconnaissance de leurs acquis. Elle apparaît notamment indispensable pour les étudiants venant des écoles européennes déjà partenaires.

En contexte d'insularité, d'éloignement géographique de l'Europe, d'inscription dans la zone Océan Indien, la stratégie globale de l'IRTS Réunion est de promouvoir les échanges internationaux comme vecteur de ses valeurs que sont l'humanisme, l'engagement et l'altérité et de former des travailleurs sociaux capables de s'intégrer dans l'espace européen. Depuis 2009, il a inscrit cette volonté dans son projet stratégique.

Les priorités de l'IRTS Réunion, dans le cadre du programme ERASMUS, pour la période 2012-2016, seront de :

- ❖ Terminer la mise en ECTS de toutes ses formations supérieures
- ❖ Veiller à la reconnaissance des unités de cours ou d'expérience pour chaque étudiant accueilli,
- ❖ Augmenter le nombre de conventions bilatérales,
- ❖ Développer la mobilité.

Actions de promotion des actions Erasmus, de la Charte Universitaire Erasmus et de la Déclaration en matière de stratégie Erasmus (EPS) :

Afin de promouvoir les actions Erasmus, la Charte Universitaire Erasmus et la Déclaration en matière de stratégie

Erasmus (EPS) l'IRTS Réunion :

- ✓ Publie sur son site internet sa déclaration en matière de stratégie Erasmus, ainsi que la Charte Erasmus dans une rubrique « International »
- ✓ Informe sur les conventions bilatérales établies
- ✓ Intègre des rappels dans ses outils de communication (papier en-tête, plaquettes).

Politique de non-discrimination :

Les formations sont ouvertes aux personnes en situation de handicap et des deux sexes. L'IRTS compte dans ses effectifs des salariés en situation de handicap.

Il sous-traite les services de logistique à un établissement d'aide par le travail (ESAT) et à une entreprise d'insertion.

Nos étudiants et salariés sont issus du métissage. Le respect des ethnies et des religions est un point essentiel de notre fonctionnement.

Des conférences regroupant étudiants et personnes vulnérables sont organisées.

Qualité des activités de mobilité académique:

L'IRTS Réunion conduit les actions suivantes visant à garantir la qualité de la mobilité des étudiants et des formateurs :

- Il met en crédits ECTS l'ensemble de ses formations et établit un projet d'études contractualisé pour tout étudiant accueilli.
- Il organise systématiquement des informations sur les mobilités à l'international pour tous les nouveaux étudiants.
- Il anime des séances de témoignages partagés lors de la venue d'étudiants étrangers ou du retour des étudiants de l'IRTS.
- Il structure un pôle International au sein de son Département Ressources & Développement.
- Il nomme des référents de stage à l'international par pays, chargés d'accueillir les étudiants entrants et de suivre ceux qui partent en mobilité.
- Il favorise les échanges des référents à l'international avec les établissements partenaires.
- Il élabore des outils visant à faciliter les mobilités, présentes lors des rencontres et sur l'extranet des étudiants :
 - Guide de la mobilité (par pays) précisant le timing des préparations, les spécificités de l'intervention sociale, les contacts, les éléments pratiques facilitant le logement et l'accueil.
 - Films sur les pays d'accueil réalisés avec nos partenaires.
 - Capitalisation des témoignages par écrit.
- Il propose des cours de langues anglaise dans les programmes de formation qui les imposent (30h pour les formations des directeurs d'établissement et des ingénieurs sociaux (masters), 120h pour les formations d'Assistant de Service Social, 20h pour la formation de Conseiller en Economie Sociale et familiale. Le nouveau projet pédagogique (2011) de l'IRTS vise à étendre aux autres formations les enseignements en langues étrangères. Le volume horaire d'enseignement dédié sera personnalisé suite à une évaluation en début de formation.

Qualité des stages professionnels des étudiants:

L'IRTS Réunion a établi un partenariat avec les établissements d'accueil en stage professionnel de La Réunion et avec certains établissements à l'étranger. Une procédure permet de recueillir annuellement les capacités d'accueil.

Sur la base d'un projet de stage élaboré par chaque étudiant, l'IRTS Réunion propose à chacun d'eux un lieu de stage adapté à sa formation et son parcours. Une convention de stage précise les conditions administratives et pédagogiques de sa réalisation.

L'IRTS Réunion met en place annuellement une formation de « sensibilisation à la fonction tutorale » d'une durée de 6 jours, proposée à tous les tuteurs chargés de suivre les étudiants en stage.

Il propose aux établissements d'accueil un accompagnement pour rédiger un « projet d'accueil » d'étudiants.

Il formalise les différents accords via des conventions de site qualifiant (procédure de reconnaissance de la qualité de l'accueil et du suivi en stage), témoins des échanges réguliers et des co-constructions entre formateurs et tuteurs des parcours des étudiants, précisant les compétences développées lors de chaque stage. Via une recherche-action,

Il élabore des outils communs de suivi des étudiants entre formateurs et tuteurs.

Au moins une visite de stage est réalisée pour chaque stage professionnel, que ce soit pour les étudiants de la Réunion ou les étudiants entrants. L'étudiant a la possibilité de demander une visite supplémentaire si nécessaire.

Chaque stage donne lieu à une évaluation par les professionnels de terrain. Ces évaluations sont systématiquement prises en compte par l'institut pour la validation des étapes du parcours de l'étudiant. Pour certaines formations, ces évaluations participent à la certification finale du diplôme.